

Les compétences requises pour exercer les fonctions décrites dans le référentiel d'activités sont déclinées en trois domaines de compétences subdivisées en compétences et indicateurs de compétences correspondants.

Domaine de compétences 1 : Production de connaissances

- 1.1. Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation.
- 1.2. Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.
- 1.3. Conduire des études ou des recherches.

Domaine de compétences 2 : Conception et conduite d'actions

- 2.1. Conduire des analyses prospectives.
- 2.2. Développer une ingénierie de projets ou de programmes.
- 2.3. Piloter des démarches évaluatives.

Domaine de compétences 3 (transversal) : Communication et ressources humaines

- 3.1. Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.
- 3.2. Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.
- 3.3. Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.
- 3.4. Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.

DOMAINE DE COMPÉTENCE	COMPÉTENCE	INDICATEUR DE COMPÉTENCE
DC 1. Production de connaissances	1.1. Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation	1.1.1. Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles.
		1.1.2. Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs.
	1.2. Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.	1.2.1. Savoir rechercher et exploiter les sources d'information.
		1.2.2. Savoir identifier les indicateurs pertinents.

DOMAINE DE COMPÉTENCE	COMPÉTENCE	INDICATEUR DE COMPÉTENCE
		1.2.3. Savoir organiser un système d'information.
		1.2.4. Savoir mobiliser les partenariats nécessaires.
	1.3. Conduire des études ou des recherches.	1.3.1. Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales.
		1.3.2. Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines.
1.3.3. Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges		
DC2. Conception et conduite d'actions	2.1. Conduire des analyses prospectives.	2.1.1. Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective.
		2.1.2. Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action
	2.2. Développer une ingénierie de projets ou de programmes.	2.2.1. Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique.
		2.2.2. Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires.
		2.2.3. Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche.
		2.2.4. Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction.
	2.3. Piloter des démarches évaluatives.	2.3.1. Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques
		2.3.2. Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation.
		2.3.3. Savoir favoriser la réflexion éthique

DOMAINE DE COMPÉTENCE	COMPÉTENCE	INDICATEUR DE COMPÉTENCE
DC3. Communication et ressources humaines (DC transversal à ce référentiel)	3.1. Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.	3.1.1. Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences
		3.1.2. Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs
	3.2. Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.	3.2.1. Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle.
		3.2.2. Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation.
	3.3. Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.	3.3.1. Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits.
		3.3.2. Savoir gérer des partenariats
	3.4. Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.	3.4.1. Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs.
		3.4.2. Savoir promouvoir l'information et la communication entre les pôles techniques et politiques.
		3.4.3. Savoir construire des argumentations précises et concises